



Mont-Saint-Aignan, le 22 juin 2022

Compte-rendu de l'assemblée générale Annuelle du 20 juin 2022

Le club comporte 334 membres.

100 sont présents, 158 représentés soit 77 % des membres du club :

Le quorum de la moitié plus une voix est atteint.

L'assemblée générale annuelle s'est donc tenue

1. Rapport moral du président

Le président Jean-Louis BION expose le rapport moral pour la saison 2021-2022

(rapport en annexe)

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés

2. Finances du club

Remarque : Bilan et compte de résultats 20-21 et budget prévisionnel 21-22 envoyés aux membres (documents en annexe)

2.1 Examen des comptes du 1/5/2021 au 30/4/2022

Comptes exposés par la Trésorière Marlène VASSAL

certifiés exacts par le vérificateur Emmanuel GORGE

Quitus donné au trésorier à l'unanimité des membres présents et représentés

2.2 Budget prévisionnel du 1/5/2022 au 30/4/23

Exposé par la trésorière

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés

2.3 Election annuelle du vérificateur aux comptes

M Emmanuel GORGE, expert-comptable, est candidat à la vérification des comptes pour la saison 2022-2023

Il est élu à l'unanimité des membres présents et représentés

2.4 Cotisations et droits de table

La trésorière informe l'assemblée générale des droits de table pour la saison 2022-2023 : 3,5€ le ticket pour l'achat d'un carnet de vingt tickets et une cotisation annuelle au club de 62€.

3. Remerciements au Président Jean-Louis BION

L'assemblée générale par la voix de Alain VASSAL remercie le président Jean-Louis BION pour sa prestation durant la mandature de 2018 à 2022.

NOTA : Le président Pierre-Jean PAYROUSE du comité de bridge de Haute-Normandie se joint à ces remerciements.

Il rappelle aux membres du club que le recrutement est l'affaire de tous et qu'il est devenu vital pour le bridge.

4. Nouvelle Mandature 2022-2026

4.1 Présentation par Dominique FOLLET

Après s'être présenté celui-ci nous fait part de trois objectifs :

- La convivialité primordiale dans la vie quotidienne d'un club
- Du recrutement avec une offre à cibler vers les 60-69 ans
- De l'enseignement dans l'école de bridge du club à adapter aux attentes des élèves (présentation en annexe)

4.2 Election au conseil d'administration et à la commission d'éthique

Conformément aux statuts du club article 17 l'élection porte sur une liste complète

La liste de candidats menée par Dominique FOLLET est élue à l'unanimité des membres présents et représentés

(liste en annexe)

Po. Le président

Jean-Louis BION

Le secrétaire général

Alain VASSAL